



Nous ne supportons plus ce qu'ils sont en train de faire de l'AFPA !

Ils prétendent réformer l'AFPA. Ils la démolissent !

Réorganiser l'AFPA ? C'est partout la désorganisation et le chaos !

Réorganiser le travail ? Beaucoup de salariés écrasés sous des charges de travail exorbitantes, certains très inquiets de n'avoir plus rien à faire, d'autres encore réduits à faire les « bouche-trous », mais tous empêchés de travailler normalement !

Un nouveau management ? Des pressions inadmissibles exercées sur les personnes, la ligne hiérarchique mise en pièces, les salariés livrés à eux-mêmes sur les futurs « campus », sans soutien ni recours possibles

Recentrer l'Association autour des fonctions nationales ? La DG fait exploser la ligne RH, supprime tous les moyens de la cohérence, dessine les contours de futures externalisations !

La formation remise en valeur ? Des formateurs positionnés à la hussarde, certains déclassés, la course à la « productivité » en guise de pédagogie.

Se mettre au service des « clients » ? Il faut faire du fric, et tant pis si les stagiaires et les financeurs sont de plus en plus mécontents.

Assurer à l'AFPA son autonomie ? La réalité : une AFPA privée des moyens de fonctionner !

Une AFPA modernisée ? Les faits : une AFPA qui fait un bond en arrière !

Il y a quelques mois encore, l'Association fonctionnait normalement, recevaient des louanges pour sa « performance sociale ».

La crise ? Ils sont en train de l'organiser de toutes pièces :

Le gouvernement :

- **Désengagement de l'Etat.** La subvention de fonctionnement est passée de 750 M€ en 2004 à 57,7 M€ dans le projet de loi de finances pour 2011 ! La menace d'un désengagement accéléré pour l'ingénierie est inscrite dans ce même projet de loi. Au passage, l'Etat refuse de s'acquitter de ses dettes : **80 M€** qu'il doit à l'AFPA au titre du dernier Contrat de progrès (80 M€ représentent 1000 emplois) !
- **Appels d'offres.** Ils concernent aujourd'hui la quasi totalité de nos activités. Perte de recette estimée pour l'AFPA pour l'année 2010 : **84 M€**
- **Démantèlement.** Le transfert de l'orientation à Pôle-Emploi, ce sont **75 M€** en moins pour nos recettes. C'est la pagaille dans le recrutement des stagiaires, des formations qui ne remplissent plus ! Tout ça pour quoi ? Pour Pôle-Emploi ? Même pas : la subvention que l'Etat accordait à l'AFPA ne sera pas versée à Pôle-Emploi !
- **Patrimoine.** A l'AFPA de payer les charges d'entretien (terrains, bâtiments, hébergements, plateformes techniques) : **80 M€** par an. Déjà un premier hébergement fermé faute de financements (Valenciennes). Tout cela parce que la propriété de ce patrimoine doit revenir à l'AFPA ? Même pas : l'article 54 de la loi de novembre 2009 n'est pas appliqué, il est inapplicable ! La Commission européenne a dit « non » ! Le Conseil d'Etat vient de demander au Conseil constitutionnel de déclarer cet article de loi non constitutionnel !

La gouvernance :

- **Blocage des embauches.** Le 5 novembre 2009, les représentants du patronat et de l'Etat au Bureau, de mèche avec le directeur général, imposent le « non-remplacement-systématique-des-départs ». **En un an : 2 000 emplois en moins** (avec le départ de l'orientation), dont **500 formateurs**. Une saignée ! Des commandes que l'AFPA ne peut plus honorer ! Des demandeurs d'emploi privés de formation ! Et une pagaille pas possible dans les établissements !

Le directeur général et la direction générale :

- Ils relaient, prolongent et amplifient l'acharnement gouvernemental avec un modèle économique inadapté. Le projet stratégique : rejeté par tous les syndicats au CCE.

Il suffit de constater ce qui se passe tous les jours pour comprendre où tout cela est en train de nous mener : dans le mur !

Les organisations syndicales CGT, CFDT estiment qu'il faut **organiser sans tarder une riposte qui s'inscrive et s'amplifie dans la durée.**

Nous voulons :

- ✓ **une AFPA qui fonctionne normalement et apporte des services de qualité,**
- ✓ **reconstruire ses missions de service public,**
- ✓ **une AFPA qui respecte son personnel.**

Nous appelons à **un premier rendez-vous de l'action le 7 décembre**, à l'occasion du Bureau de l'AFPA. Ce jour-là,

- Débrayage dans tous les établissements le 7 décembre de 10 heures à 10 heures 55,
- Envoi de motions à la présidence de l'AFPA,
- Alerte de l'opinion publique, communication avec la presse, les médias,
- Assemblée générale du personnel pour organiser la grève et discuter de la suite de l'action.

Parallèlement, les organisations syndicales CGT, CFDT ont décidé de **s'adresser aux stagiaires** pour leur expliquer le sens de l'action du personnel. Elles ont également convenu de demander audience à la nouvelle **ministre déléguée à l'apprentissage et à la formation professionnelle**, Nadine Morano. Elles vont aussi demander à être reçues par l'**ARF** (Association des Régions de France).

Dès le 7 décembre, tous ensemble dans l'action :

- **Pour des financements publics permettant à l'AFPA de fonctionner**
- **Pour que l'Etat assume ses responsabilités de propriétaire du patrimoine**
- **Pour l'arrêt immédiat du gel des remplacements et un plan d'embauches d'urgence**
- **Pour l'arrêt du démantèlement de l'AFPA**
- **Pour la reconstruction d'un véritable service de sécurisation des parcours de formation et pour l'engagement d'une coopération efficace avec Pôle-Emploi**
- **Contre les organisations inhumaines, contre-productives et incompréhensibles**
- **Contre la déprofessionnalisation généralisée**
- **Pour de véritables négociations débouchant sur des augmentations générales de salaires**

Montreuil, le 22 novembre 2010